Office municipal d'habitation de Sherbrooke

Le Parallèle de l'habitation sociale inc.

Formulaire de plainte au sujet du règlement d'immeuble

- Le traitement des plaintes à l'OMHS est assuré de façon strictement confidentielle.
- L'identité du plaignant ne sera pas révélée.
- Le plaignant ne sera pas informé des interventions effectuées auprès des autres locataires suite à sa plainte ou signalement. Cependant, il pourrait être impliqué pour trouver une solution gagnante pour tous. (Exemples : collaboration avec l'intervenant, médiation, etc.)
- **Advenant une procédure légale, le plaignant sera appelé à témoigner à la Régie du logement sur le contenu de sa plainte.**

Nom du plaignant	
Numéro de téléphone du plaignant	
Adresse du plaignant	
Nom de la personne fautive et/ou adresse	

Sujet de la plainte (cochez) :

-Bruit ☐ -État du logement (encombrement, odeur)☐
-Ordures ☐ -Animaux ☐
-Stationnement ☐ -Problème de comportement ☐
-Autre : _____

Décrire brièvement les événements survenus dans les derniers jours (nommer les faits en répondant aux questions Qui? Quand? Où? Comment?)

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Avez-vous tenté des solutions pour régler la situation? Oui ☐ Non ☐
Si oui, décrivez les actions que vous avez entreprises pour résoudre le problème :

_____
_____
_____
_____
_____
_____

Quelles sont vos attentes par rapport à l'OMHS dans cette situation?

_____
_____
_____

Signature du plaignant : _____ Date : _____

Faites parvenir votre formulaire signé à l'adresse indiquée au bas de ce formulaire.

22, rue William-Ives, bureau 100 Téléphone : 819-566-7868 www.omhsherbrooke.qc.ca
Sherbrooke (Québec) J1E 2C2 Télécopieur : 819-569-1212 info@omhsherbrooke.qc.ca